

taxes d'études annuelles année scolaire 2017-2018

	TARIF « L » (Lausanne)	TARIF NORMAL (hors Lausanne)
Frais de gestion (finance annuelle)	CHF 65.-	CHF 65.-
Elèves subventionnés*		
Cours « chansons-poussettes » et « premiers pas en musique » (cours de septembre à mars)	CHF 450.-	CHF 560.-
Cours « graines de musiciens », « jardin des chansons », initiation musicale, solfège, rythmique-solfège Jaques-Dalcroze	CHF 655.-	CHF 800.-
Instrument ou chant (y compris le solfège jusqu'au niveau certificat; aucune réduction n'est accordée aux élèves qui n'étudient pas cette branche au Conservatoire ou ayant terminé le cursus de solfège)		
Niveaux préparatoire et élémentaire** (30 minutes hebdomadaires)	CHF 1'400.-	CHF 1'750.-
Niveaux préparatoire, élémentaire**, moyen et secondaire (40 minutes hebdomadaires)	CHF 1'550.-	CHF 1'900.-
Niveaux secondaire supérieur 1, 2 et 3 (50 minutes hebdomadaires)	CHF 1'700.-	CHF 2'050.-
Niveaux certificat et attestation (60 minutes hebdomadaires)	CHF 1'850.-	CHF 2'200.-
La Maîtrise – Les Vocalistes		
- Elèves inscrits <u>uniquement</u> à la Maîtrise ou aux Vocalistes du Conservatoire de Lausanne	CHF 265.-	CHF 320.-
- Elèves également inscrits à un cours d'instrument, de chant, de solfège ou de rythmique-solfège	CHF 125.-	CHF 160.-
Direction d'ensembles (montant forfaitaire)	CHF 1'400.-	CHF 1'800.-
Musique de chambre	Variable selon projet (nous contacter)	
Certificat supérieur	CHF 2'250.-	
Double cours	CHF 2'250.-	
Structure Musique-Ecole (instruments et chant)	CHF 2'250.-	
Maîtrise Musique-Ecole	CHF 1'100.-	
Pré-HEM	CHF 2'250.-	

**Conformément à la Loi cantonale sur les Ecoles de Musique (LEM), seuls les élèves domiciliés dans le canton de Vaud, âgés de moins de 20 ans, respectivement 25 ans s'ils sont étudiants ou apprentis, bénéficient du tarif subventionné.*

***Aux niveaux préparatoire et élémentaire, les élèves peuvent opter pour une durée de cours de 30 ou 40 minutes.*

Tarif « L »

Les parents des élèves et les étudiants dont le domicile personnel et familial est la Commune de Lausanne bénéficient du tarif "Lausanne" (tarif "L").

Elèves non subventionnés qui suivent le plan d'études (niveau préparatoire à certificat supérieur)

- cours de 40 minutes (préparatoire à secondaire)	CHF	3'500.-
- cours de 50 minutes (secondaire supérieur 1 à 3)	CHF	4'500.-
- cours de 60 minutes (certificat et attestation)	CHF	5'500.-
- cours de 70 minutes (certificat supérieur)	CHF	6'500.-

Classe libre « adulte » (y compris le solfège) :

- cours de 40 minutes	CHF	3'500.-
- cours de 50 minutes	CHF	4'500.-

Réductions d'écolage

Si deux enfants ou plus de la même famille sont inscrits au Conservatoire de Lausanne, une réduction d'écolage de 30% est appliquée pour l'(les) enfant(s) qui a(ont) l'(les) écolage(s) le(s) moins cher(s). Cette réduction ne s'applique pas au 2^{ème} écolage si 2 enfants sont inscrits à la structure « musique-école », en pré-HEM, en certificat supérieur ou bénéficient d'un double cours.

Paiement des taxes

Une taxe représentant les frais de gestion est perçue pour chaque année scolaire et doit être payée pour valider l'inscription. La finance d'étude annuelle est facturée en une fois. Lors de l'envoi d'un rappel, un montant supplémentaire de CHF 30.- est perçu. En cas de non-règlement à la suite d'un rappel, la facture est remise au service du contentieux et les cours sont suspendus.

Les anciens élèves non subventionnés (entrés au Conservatoire avant l'année scolaire 2013-2014 mais ne remplissant pas les critères de subvention de la LEM) bénéficient d'un tarif transitoire pour 2017-2018.